

**L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE / T :**

02.41.20.41.20 (Ademe) Occitanie va lancer cinq appels à projets : contrats patrimoniaux "chaleur renouvelable" (destiné aux propriétaires de patrimoine privés et publics), mission « chaleur renouvelable », conseil en énergie partagée (destiné aux collectivités locales), accompagnement des collectivités dans la réalisation d'un schéma directeur immobilier et aide à la réalisation des fiches de déclaration environnementales et sanitaires (FDES) et des profils environnementaux des produits (PEP) pour les PME régionales spécialisées dans la commercialisation de produits de construction et de décoration. [www.occitanie.ademe.fr](http://www.occitanie.ademe.fr)